



Arborisation des parcelles privées dans le cadre des subventions « Espaces naturels & biodiversité »

(Le formulaire est à remplir avec l'entreprise qui a réalisé les travaux de plantation)

Propriétaire ou copropriété d'habitation

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E – mail :

Travaux de plantation

Description des travaux :

.....

Date des travaux :

Catégorie des végétaux plantés (Veuillez cocher) :

- Arbre (*atteignant au moins 6m de hauteur à l'âge adulte*)
- Arbuste (*atteignant moins de 7m de hauteur à l'âge adulte*)
- Arbrisseau (*Mesurant entre 1m et 3m de hauteur à l'âge adulte*)
- Haie vive indigène

Les végétaux plantés sont répertoriés dans le catalogue de référence pour les plantations compensatoires de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

- Oui
- Non

Noms des végétaux plantés :

.....

Nom de la pépinière (achat des végétaux) :



Nom de l'entreprise qui a réalisé les travaux de plantation :

.....

L'entreprise qui a réalisé les travaux de plantation est membre de l'Association Jardin Suisse Genève :

- Oui
- Non

Engagement sur l'honneur

En tant que propriétaire ou copropriété d'habitation, je m'engage à :

- Entretenir la plantation de manière à assurer une bonne reprise du végétal.
- Veiller à ce que les travaux de plantation réalisés garantissent au végétal un espace de développement suffisant
- Respecter les distances de plantations par rapport aux limites de propriétés.
- Garantir à ce que les arbres formés en tige présentent à la plantation une circonférence de 25/30 cm maximum à 1 mètre du sol.
- Remplacer à mes frais les végétaux qui n'ont pas repris dans les trois années suivant la plantation.
- En cas de changement de propriétaires, informer les nouveaux propriétaires des engagements pris auprès de l'administration communale.

Date :

Signature du propriétaire :

Coordonnées bancaires pour le remboursement

Nom et Prénom du titulaire du compte :

IBAN :

Etablissement bancaire :

Formulaire complété et signé à adresser à : reception@collonge-bellerive.ch

* * * * *



Validations pour paiement (réservé administration)

Calcul de la subvention :

Date des travaux :

Dép. tech :

Compta :

Base : Règlement régissant les conditions d'octroi de la subvention « Arborisation des parcelles privées » de la commune de Collonge-Bellerive du 27.03.2024